

**COMMUNE DE BOISSY  
FRESNOY  
Canton de NANTEUIL LE  
HAUDOUIN  
Arrondissement de SENLIS**

**Délibération n° 2025-28  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du jeudi 5 juin 2025**

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis à la mairie le **jeudi 5 juin 2025 à 20 heures**, sous la présidence, de Madame BAHU Martine, Maire

Étaient présents : Mme BAHU Martine, M. LOURY Mathieu, Mme BEAUCHAMP Elodie, M. BOULIOL Jean-François, M. CORNET Jean-Michel, M. DECARNELLE Alain, M. QUIGNON Samuel, M. SIMAR Hervé, M. DORMOY Jérôme, M. POSTEL Bertrand, M. AVERLANT Laurent, Mme CALAS Alexandra

Était absent :

M. LISEK Jérôme, Mme PARIS Mélanie pouvoir M. LOURY Mathieu, M. COCHARD Philippe pouvoir M. BOULIOL Jean-François

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités territoriales.

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire de séance :

**Madame BEAUCHAMP Elodie** est désignée pour remplir les fonctions.

Nombre de Conseillers Municipaux	Nombre de Conseillers Présents	Nombre de procuration	Nombre de votants	Date de convocation
15	12	2	14	Le 30/05/2025

### **OBJET : Autorisation d'adhésion au relais petite enfance de la CSPV de Nanteuil-le-Haudouin**

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal que la commune adhère au relais petite enfance de la CSPV. Elle informe qu'une période d'essai jusqu'à décembre 2026 pourrait se faire. Le coût serait de 2,40€ par habitant soit la somme de 2 335,20€ TTC pour douze mois. En effet, les assistantes maternelles du village ont exprimé ce besoin et cela fait suite à une réunion en mairie.

Après en avoir délibéré à 5 voix pour, 5 voix contre et 4 abstentions, le Conseil Municipal :

- Autorise Madame le Maire à signer le contrat d'adhésion au relais petite enfance de la CSPV de Nanteuil-le-Haudouin. La voix de Madame le Maire comptant double en cas d'égalité et celle-ci ayant voté pour, la proposition est adoptée.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont signé au registre Les membres présents

Pour extrait certifié conforme,

Le 21 août 2025

Le Maire, BAHU Martine

